

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2026-148

« COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2026, le mercredi 24 juin, à 18h00, le Conseil de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Lhuis, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 18 juin 2026 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 85 - Nombre de présents : 71 - Nombre de pouvoirs : 8 - Nombre de votants : 79

Étaient présents et ont pris part au vote : Daniel FABRE, Liliane FALCON, Aurélie PETIT, Christian de BOISSIEU, Marie-Christine SEYTIER, Jean-Marc RIGAUD, Philippe BROYER, Jean-Pierre BLANC, Rémi CHRISTIN, Marine PELISSIER, Mohamed ABBES, Vincent MANCUSO, Elodie WIMMER, Dominique DELOFFRE, Lionel MANOS, Laurent BOU, Frédéric PELLEGRIN-ROMEGGIO, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Serge MERLE, Mireille MARTINEZ, Jean-Louis GUYADER, Clément TARPIN-LYONNET, Claire ANDRE, Emilie LAGRUT, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, Alexandre NANCHI, Yann GOAZIOU, Walter COSENZA, Jérôme GANDON, Patrice MARTIN, Emmanuel GINET, Alexandre JOUX, Jean-Pierre GAGNE, Danielle BERRODIER, Franck PLANET, Claire RAMONDOT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Frédéric TOSEL, Patricia PONCEBLANC, Samir HABI, Franck VOLLAT, Emmanuel SIMONNET, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Fabien THOMAZET, Valérie CAUWET DELBARRE, Pascal COLLIGNON, Lionel CHAPPELLAZ, Franck CHAPITEAU, Béatrice DALMAZ, Yves VENÇON, Marie-Françoise PICOLO, Florence RIESSER, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Pascal VETTARD, Pascale VERSAUD, Morgan CORNEFERT, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Philippe BERTRON, Nathalie NOUET, Eric BEAUFORT

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Daniel GUEUR (à Daniel FABRE), Stéphanie PARIS (à Liliane FLACON), Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Eric MAITRE (à Denis JACQUEMIN), Estelle GROSCLAUDE (à Clément TARPIN-LYONNET), Gaël ALLAIN (à Emilie LAGRUT), Roseline PIRET (à Walter COSENZA), Alexia MACREZ (à Yann GOAZIOU)

Étaient excusés et suppléés : François COUROUBLE (par Danièle MAUFFREY)

Était excusé : Françoise GARIBIAN, Eric GAILLARD, Cécile VIGIER

Étaient absents : Serge GOMES, Lionel KLINGLER, Nazarello ALONSO

Objet : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

VU le code général de la fonction publique, notamment l'article L313-1, L332-23, L333-13, L334-3

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986, relatif aux positions de détachement, hors cadres, disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux ;

VU le décret relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade ;

VU le décret relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU la délibération n°2024-132 du 1^{er} juillet 2024 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade au sein de la collectivité ;

VU la délibération 2018-020 autorisant le Président à recruter des agents contractuels ;

VU la délibération 2025-143 portant modalités d'attribution du RIFSEEP ;

VU l'arrêté n°A2020-0293 en date du 14 décembre 2020 modifié par l'arrêté 2024-056 fixant les lignes directrices de gestion pour les Ressources Humaines du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026 ;

VU la délibération n°2026-057 en date du 23 février 2026 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} mars 2026 ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire consulté le 15 juin 2026 ;

M. le Président indique qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des emplois de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain depuis le 1^{er} mars 2026. Les créations d'emplois sont nécessaires soit pour permettre le recrutement de nouveaux agents, soit pour permettre aux agents appartenant déjà à l'effectif de la collectivité d'évoluer par avancement de grade, promotion interne ou réussite d'un concours ou d'un examen professionnel. Les suppressions concernent des emplois qui ne sont plus utiles au fonctionnement des services. Il propose que ce nouveau tableau des emplois s'applique au **1^{er} juillet 2026**.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de créer plusieurs emplois permanents. Pour ce faire plusieurs cadres d'emplois sont ouverts laissant à la collectivité toute la latitude nécessaire à ses recrutements. Seuls les grades sur lesquels seront placés les agents recrutés seront comptés dans le tableau des effectifs des emplois permanents. Des recrutements directs sont envisagés. Le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous :

EMPLOIS PERMANENTS CRÉÉS PAR CETTE DELIBERATION						
Filières	Cadres d'emploi	Grades	Cat	ETP	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Administrative	Cadre d'emploi des Rédacteurs ou des attachés	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe, Attaché, Attaché principal,	A/B	TC	1	0
Technique	Cadres d'emplois des adjoints techniques et Techniciens ainsi que Rédacteur et Adjoints administratifs	Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe, Technicien, Technicien principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe ; Rédacteur, Rédacteur principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe, Adjoint administratif, Adjoint Administratif principal 2ème classe Adjoint Administratif principal 1ère classe	B/C	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe	C	TC	1	0
Technique/Administrative	Cadre d'emploi des ingénieurs et des Attachés	Ingénieur, ingénieur principal, Attaché, Attaché principal,	A	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des ingénieurs	Ingénieur, ingénieur principal	A	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des ingénieurs et des Attachés	Ingénieur, ingénieur principal, Attaché, Attaché principal,	A	TC	1	0
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	TC	1	0
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	TNC 17,5/35	0.5	0
Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique	C	TC	1	0
		TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CREES			8,5	0

- **DECIDE** de créer plusieurs emplois non permanents. Plusieurs cadres d'emplois sont ouverts afin de laisser à la collectivité toute la latitude nécessaire à ses recrutements. Seuls les grades sur lesquels seront placés les agents recrutés seront comptés au tableau des effectifs des emplois non permanents. Des recrutements directs sont envisagés. Le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous :

EMPLOIS NON PERMANENTS CRES PAR CETTE DELIBERATION				
Emplois d'accroissement d'activité saisonnier et temporaire	Catégorie	ETP	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Cadres d'emplois des adjoints techniques (AT ATP1 ATP2 et Techniciens (Tech Tech TPA12 et TPA11))	B/C	TC	1	0
Rédacteur	B	TC	1	0
Cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens	A/B	TC	1	0
TOTAUX			3	0

- DIT qu'il n'y pas de suppression d'emploi dans cette délibération ;
- **AUTORISE** le président à déterminer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil ;
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- **PROCEDE** à la validation du tableau des effectifs, à compter du 1^{er} juillet 2026, tel que présenté ci-dessous :

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2026						
EMPLOIS PERMANENTS EXISTANTS						
Filières	Cadres d'emploi	Grades	Cat	ETP	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Administrative		TOTAL			40,8	36
	Attaché territorial	Attaché hors classe	A	TC	1	1
		Attaché principal	A	TC	1	0
		Attaché	A	TC	11	10
	Rédacteur	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	TC	3	3
		Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	TC	3	3
		Rédacteur	B	TC	3	3
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	TC	7	7
		Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	TC	1	1
		Adjoint administratif	C	TC	10	8
		Adjoint administratif	C	TNC 28/35	0.8	0
Technique		TOTAL			68	62
	Ingénieur en Chef	Ingénieur en Chef	A	TC	2	0
	Ingénieur	Ingénieur principal	A	TC	5	4
	Ingénieur	Ingénieur	A	TC	6	5
	Technicien	Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	TC	2	2
		Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	TC	5	5

		Technicien	B	TC	1	1
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	C	TC	2	2
		Agent de maîtrise	C	TC	0	0
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	TC	16	15
		Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	TC	10	10
		Adjoint technique	C	TC	19	18
		TOTAL EMPLOIS PERMANENTS EXISTANTS			108,8	98

EMPLOIS PERMANENTS CREEES PAR CETTE DELIBERATION						
Fillères	Cadres d'emploi	Grades	Cat	ETP	Effectifs budgétaire en ETP	Effectifs .../...
Administrative	Cadre d'emploi des Rédacteurs ou des attachés	Rédacteur, Rédacteur principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe, Attaché, Attaché principal,	A/B	TC	1	0
Technique	Cadres d'emplois des adjoints techniques et Techniciens	Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe, Technicien, Technicien principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe	B/C	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique, Adjoint technique principal 2ème classe, adjoint technique principal 1ère classe	C	TC	1	0
Technique/Admi nistrative	Cadre d'emploi des ingénieurs et des Attachés	Ingénieur, ingénieur principal, Attaché, Attaché principal,	A	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des ingénieurs	Ingénieur, ingénieur principal	A	TC	1	0
Technique	Cadre d'emploi des ingénieurs et des Attachés	Ingénieur, ingénieur principal, Attaché, Attaché principal,	A	TC	1	0
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	TC	1	0
Administrative	Adjoint administratif	Adjoint administratif	C	TNC 17,5/35	0.5	0
Technique	Adjoint Technique	Adjoint Technique	C	TC	1	0
		TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CREEES			8,5	0
		TOTAL GENERAL DES EMPLOIS PERMANENTS			117,3	98

Emplois fonctionnels	Catégories	ETP	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Direction Générale des Services				
DGS de 80 000 à 150 000 habitants	A	TC	1	1
Direction Générale Adjointe des Services				
DGAS de 40 000 à 150 000 habitants	A	TC	1	1
Direction Générale des Services Techniques				
DGST de 80 000 à 150 000 habitants	A	TC	1	1
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS FONCTIONNELS			3	3

EMPLOIS NON PERMANENTS EXISTANTS				
Emplois d'accroissement d'activité, saisonniers et temporaires	Catégories	ETP	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Technicien principal 2 ^{ème} classe : 1 emplois	B	TC	1	0
Technicien : 2 emplois	B	TC	2	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	TC	8	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	TC	1	0
Adjoint technique : 8 emplois	C	TC	3	0
Adjoint administratif	C	TC	5	0
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS			20	1

EMPLOIS NON PERMANENTS CREEES PAR CETTE DELIBERATION				
Emplois d'accroissement d'activité saisonnier et temporaire	Catégorie	TC	Effectifs budgétaires en ETP	Effectifs pourvus en ETP
Cadres d'emplois des adjoints techniques (AT ATP1 ATP2 et Techniciens (Tech Tech TPA12 et TPA11))	B/C	TC	1	0
Rédacteur	B	TC	1	0
Cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens	A/B	TC	1	0
TOTAUX			3	0
TOTAL GENERAL DES EMPLOIS NON PERMANENTS			23	1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 02/07/2026

Publiée

06 JUL. 2026

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

